



Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de  
L'École d'éducation internationale tenue le **mardi 6 décembre 2016.**

**Présences**

**Parents**

Luc Belley  
Dominique Brault  
Luc Dansereau  
Nathalie Dubuc | Secrétaire  
Josée Hamel  
Marie Laforest  
Alain Laramée | Président FEEI  
Marie-Hélène Talon | Représentante Comité de parents

**Enseignants**

Nancy Auger  
Réjean Beauregard  
Geneviève Dubuc  
André Leroux  
François Roy  
Anna Sasso

**Personnel non enseignant**

Klara Brandl-Mouton | Élève de 4<sup>e</sup> secondaire  
France Farly | Représentante du personnel de soutien  
France Houle | Représentante des professionnels  
William Prince-Dufort | Élève de 5<sup>e</sup> secondaire  
Marie-Josée Tétreault | Directrice d'établissement

**Absence**

Martin Dulac | Représentant de la communauté

Résolution

**CE 16-17, 18**

Résolution

**CE 16-17, 19**

1. Ouverture de la réunion à 19 h et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
  - L'adoption est proposée par Nathalie Dubuc et appuyée par Marie-Hélène Talon.
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du mardi 25 octobre 2016
  - L'adoption est proposée par Luc Belley et appuyée par François Roy.
4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du mardi 25 octobre 2016  
Aucun suivi
5. Parole au public
  - Aucun public
6. Affaires nouvelles
  - 6.1. Activités complémentaires et voyages 2016-2017  
Ajouts ou modifications | Article 87
    - L'activité Oasis Surf :
      - Cette activité aura lieu le 17 mars 2017, en avant-midi, au Quartier DIX30, à Brossard, au coût de 46,72 \$ par élève.
      - Ce groupe d'éducation physique comprendra 29 élèves.

Résolution  
CE 16-17, 20

- Il y aura la présence de 2 enseignants et 2 entraîneurs.
  - L'information à cet effet sera donnée en classe. Suite à cette sortie, un retour sera fait en classe concernant cette activité-école.
- Journée blanche :
- Elle aura lieu le lundi 20 février 2017 | Jour 4
  - Marie-Josée Tétreault nous présente les différentes activités et le coût relié à chacune de ces activités offertes aux élèves dans le cadre de cette journée.
  - Habituellement, le taux de participation est toujours atteint, 80 % étant visé.
  - Marie-Hélène Talon se demande quels sont les objectifs de cette journée et des activités choisies. Marie-Josée Tétreault répond que c'est une occasion pour tisser des liens entre les pairs (amitié, échanges), et c'est un motif pour se rencontrer dans un autre milieu que celui de l'école.
- L'adoption est proposée par Luc Belley et appuyée par François Roy.

## 6.2. Contrats

### 6.2.1. Location de salle | Contrat de service | Article 93 Aucun

## 6.3. Grille des matières 2017-2018 | Demande de dérogation à la direction du SRÉ

- Marie-Josée Tétreault nous relate brièvement ce document, que nous avons préalablement consulté par envoi électronique destiné aux différents membres du CÉ.
- Le scénario I est celui qui a été retenu. Marie-Josée Tétreault nous précise l'aspect de « continuité » d'une même forme d'art, qui se fera en 2<sup>e</sup> secondaire, par la forme d'art alors choisie par l'élève. C'est ce qui donne le résultat du document « Grille-matières 2017-2018 ». Le ministre Sébastien Proulx obligera (le 24 novembre 2017) les écoles à ajouter 2 périodes d'Économie, et ce, dans toutes les écoles, omettant de préciser lesquelles des périodes devront être enlevées.
- Réjean Beauregard mentionne que le comité des enseignants en histoire propose un moratoire de 1 an, afin d'avoir le temps de se préparer.
- Concernant les options possibles pour l'éducation physique, il y a le document « Tout ce que vous devez savoir pour votre choix de cours 2016-2017 ». L'option éducation physique est proposée pour cette nouvelle année, avec des sorties associées à cette matière. Le CÉ doit approuver les 3 sorties associées à l'option éducation physique. François Roy mentionne que ces sorties pourraient être modifiées. Dominique Brault se préoccupe du coût maximal qui pourrait être à déboursier pour ces activités.
- Dans le document « Grille des matières 2017-2018 », Marie-Josée Tétreault précise que la lettre « S » signifie que le cours est « semestrialisé » (condensé en une demie année), tandis que la lettre « A » désigne que le cours est donné toute l'année. À cet effet, la permission doit être demandée et approuvée par la directrice des ressources éducatives. Réjean Beauregard précise que cette façon de faire permet aux élèves de se concentrer sur une matière à la fois, plutôt que de mener deux matières de front (histoire et géographie). André Leroux ajoute l'idée que de passer de 8 à 6 heures de cours pose une problématique qui sera difficile à gérer pour les élèves ayant des difficultés en français.
- Luc Belley demande depuis combien de temps cette dérogation existe. Réponse : depuis 5 ou 6 ans.

Résolution

CE 16-17, 21

- Réjean Beauregard nous partage que ce temps indicatif crée certaines tensions entre les différents départements, malgré que les objectifs soient le mieux-être et l'intérêt de l'élève.
- Luc Dansereau se dit déçu de constater que ce soit le français qui ait été diminué en nombre d'heures de cours enseignées, considérant la piètre qualité du français universitaire. Ce dernier tient tout de même à mentionner la confiance qu'il porte quant aux choix faits par les enseignants.
- L'adoption est proposée par Dominique Brault et appuyée par Alain Laramée.

## 7. Informations diverses

### 7.1. Processus de réinscription

- Ce processus débutera dès février 2017. Marie-Hélène Talon demande si la réinscription des élèves pourra maintenant être faite en ligne. Marie-Josée Tétreault répond que ce n'est pas encore envisageable, ici, donc maintenons la formule papier.

### 7.2. FEEI

- Alain Laramée ne connaît pas encore la quantité de sapins vendus.
- Le permis de vente de billets pour un éventuel tirage est remis à l'an prochain, peut-être, manquant de temps pour faire toutes les démarches que cela exige.
- Soirée Bières et Découvertes : le processus est entamé. Comme ce sera le 25<sup>e</sup> anniversaire de la FEEI, cette année, des surprises et des activités spéciales sont prévues à cet effet.
- Alain Laramée a remis le formulaire de demande de bourse à l'entreprise Best Buy, une entreprise qui vend du matériel informatique, respectant donc tout à fait la mission de cette salle multimédia. Le montant de cette bourse souhaitée est de 10 000 \$. Cet argent amassé comblerait les besoins d'achats pour améliorer et compléter l'installation de la salle multimédia.
- Le processus d'implantation des ordinateurs Mac semble ralenti par le fait que monsieur Laforest, de la CSP, ne soit pas confortable avec ces appareils et cette technologie. Or, Marie-Josée Tétreault tente d'accélérer ce processus.

*\* Pause : des pâtisseries et des fruits sont offerts pour tous les membres du CÉ, par la direction de l'école, en guise de remerciement et de reconnaissance, en cette période festive de l'année.*

## 8. Parole à la représentante du Comité de parents

- Marie-Hélène Talon nous informe que deux rencontres ont eu lieu, soit le 27 octobre 2016 et le 10 novembre 2016.
- Des modifications ont été apportées pour favoriser la stabilité des élèves dans l'école (politique qui touche principalement les écoles primaires), même si cela pourrait coûter plus cher en transport.
- Plan d'action apporté : rendez-vous des technologies et des communications en éducation.
- Il y aura une conférence portant sur la sexualité chez les enfants et une autre portant sur l'alimentation et les boîtes à lunch.
- Le Comité des parents a assisté à une présentation d'Hélène Roberge, présidente de la CSP, et Luc Lapointe, DG par intérim, qui leur a présenté les gros dossiers en cours.

- Il y aura une consultation publique concernant le projet de Loi 105, la réussite éducative, et le plan stratégique. Cette loi, la Loi 105, a été adoptée le 17 novembre 2016, et sanctionnée le 23 novembre suivant; des changements entreront en vigueur le 23 décembre 2016.
- Dès l'an prochain, il y aura la possibilité de nommer des substituts pour les membres du CÉ en cas de besoin.
- Les conventions de gestion seront abolies. D'autres mesures seront élaborées pour les objectifs à atteindre sans, toutefois, y avoir des moyens à prescrire.
- Statu quo concernant l'élection ou non des commissaires. Ils pourront dorénavant avoir le droit de vote dès l'an prochain.
- Les 25 et 26 novembre 2016 a eu lieu la 1<sup>re</sup> des 4 rencontres du Conseil général de la FCPQ. Environ 125 parents étaient présents, venant de toutes les régions du Québec. Le but de cette rencontre était de présenter un mémoire sur la réussite éducative. Égide Royer y fit une intéressante présentation sur la persévérance et la réussite éducative.
- Marie-Hélène Talon nous présente le questionnaire en ligne concernant la consultation publique, ainsi que les liens internet à cet effet, nous faisant une visite guidée du site Web de la Fédération des Comités de parents du Québec.

#### 9. Parole aux élèves

- Klara Brandl-Mouton, élève de 4<sup>e</sup> secondaire, fait un retour sur la sortie du 24 novembre dernier, au théâtre Denise Pelletier. Les commentaires furent mitigés de la part des élèves. Cette expérience théâtrale fut tout de même enrichissante.
- Le comité des élèves demande que les cloches de l'école suivent l'heure universelle.
- Activités de Noël prévues pour le 23 décembre prochain, en avant-midi.
  - o Pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire, il y aura une sortie aux quilles.
  - o Pour les élèves de 2<sup>e</sup> secondaire, il y aura une sortie au cinéma.
  - o Pour les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> secondaire : un déjeuner collectif aura lieu, avec le traiteur de l'école, au coût de 6 \$ par repas.
  - o Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire auront des activités au gymnase de l'école.
  - o Les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire auront un quiz, « Que le meilleur gagne ». Il y a eu 100 inscriptions pour cette activité. Une carte cadeau sera offerte à la personne gagnante.
- William Prince-Dufort, élève de 5<sup>e</sup> secondaire, nous explique que les élèves de ce niveau scolaire sortiront au Palladium en avant-midi, lors de cette journée du 23 décembre 2016. Ensuite, plusieurs activités seront offertes aux élèves.
  - o Il y aura une danse, en après-midi, ainsi qu'un village de Noël ouvert au public avec « photoboot ».
  - o À l'heure du dîner, toujours à l'école, cette même journée, il y aura un concours de « lipsync » avec un ensemble de cadeaux à gagner.
  - o Une activité de henné est organisée par une élève de 5<sup>e</sup> secondaire, dans le cadre de son PP.
  - o Un tournoi de Mario Kart et un concours de Just Dance sont aussi organisés.

#### 10. Parole au représentant de la communauté

M. Martin Dulac était absent.

11. Vie scolaire

- Dominique Brault nous rappelle l'activité Secondaire en spectacle, qui aura lieu au cours de la semaine du 14 décembre 2016.

12. Correspondance

- Aucune correspondance.

13. Parole au public

- Aucun public.

Résolution

**CE 16-17, 22**

14. Levée de l'assemblée à 20 h

- L'adoption est proposée par Marie-Hélène Talon et appuyée par Alain Laramée.

15. Prochaine réunion

La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le mardi 7 février 2017.

**Marie Laforest**  
Présidente

**Marie-Josée Tétreault**  
Directrice d'établissement

**Nathalie Dubuc**  
Secrétaire